

SAINt-ANTONIN en bref

Bulletin mensuel | VOLUME 32 | Numéro 6 | Juin 2024



MOT DU MAIRE

Un message de votre Directeur du service incendie

Je me suis entretenu avec le Directeur du service incendie, Yvan Rossignol, à propos des risques d'incendies causés accidentellement par des résidents. Savez-vous que chaque printemps, c'est en moyenne 144 incendies qui sont déclarés accidentels au Québec? Le brûlage des rebuts est une des principales causes de feux de forêt. Les flammes peuvent rapidement se propager aux zones boisées et causer des incendies de grande envergure.

Les conséquences peuvent être désastreuses, tant pour les écosystèmes naturels que pour les communautés avoisinantes, c'est pourquoi vous trouverez un cahier spécial à ce sujet aux pages 17 à 19 de ce présent bulletin.

Il est en notre devoir de vous rappeler qu'avant d'allumer un feu de brûlage, il faut s'assurer que le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) n'a pas décrété d'interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert. Pour le vérifier, consultez les restrictions en vigueur sur le site web de la SOPFEU.

Il est également important de faire la demande d'un permis de brûlage au service incendie de la Ville de Saint-Antonin et de respecter la réglementation municipale attachée à celui-ci.

Il existe d'autres alternatives écologiques et sécuritaires pour disposer des rebuts, comme le compostage, la collecte des résidus verts ou l'écocentre.

Finalement, je ne pourrais passer sous silence la fête des pères en juin, une occasion de plus pour se rassembler en famille! Passez du bon temps et bonne fête à tous les pères!

Michel Nadeau, maire

SOMMAIRE

- Résumé des points d'intérêt général des séances du conseil de ville **2**
- Club 50 ans et + **8**
- Avis Ville Saint-Antonin **9**
- Matières résiduelles **11**
- Corporation de développement de Saint-Antonin **13**
- SOPFEU et Service Incendie **17**
- Bibliothèque **20**
- Urbanisme et environnement **25**
- Parc Bois Joli **26**
- Sûreté du Québec **28**
- Pastorale **31**
- Festival Country **34**
- Transport Vas-Y Inc. **35**
- Rappels printaniers **35**
- Fosses septiques **36**
- École Lanouette **37**
- Manoir St-Antonin **39**
- Loisirs **40**
- Informations Ville **44**

RÉSUMÉ DES POINTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE

Vous trouverez un bref résumé des points d'intérêt général qui ont été discutés lors des séances ordinaires et extraordinaires. Ce résumé n'engage aucunement la Ville de Saint-Antonin, seul le texte officiel du procès-verbal a une valeur légale. Vous pouvez consulter le texte intégral sur le site internet de la Ville de Saint-Antonin.

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2024 À 19 H 30

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'AVRIL 2024

Les membres du Conseil de Ville déclarent avoir reçu la liste des dépenses incompressibles inscrites aux journaux des déboursés :

- **Du 1^{er} au 30 avril 2024** au montant de **120 998,12 \$** ;

Les membres du Conseil de Ville déclarent avoir reçu la liste des factures d'achats des paiements automatiques;

- Pour la période du **1^{er} au 30 avril 2024** au montant de **304 609,18 \$** ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil autorise le paiement des comptes pour le mois d'avril 2024 au montant de **425 607,30 \$**.

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

QUE le Conseil de la Ville de Saint-Antonin a reçu une demande d'aide financière provenant de deux associations ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de Ville autorise de verser les montants suivants à :

- ⇒ Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent un montant de **50,00 \$** ;
- ⇒ Association du cancer de l'Est du Québec un montant de **100,00 \$**

AUTORISATION DE PAIEMENT - FQM ASSURANCES JUIN 2024 À MAI 2025

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu le renouvellement pour juin 2024 au 1^{er} juin 2025 de l'assurance de dommages de la FQM Assurances;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise le paiement de la FQM Assurances au montant de **143 135,53 \$**, taxes incluses.

VERSEMENT DE LA COMMANDITE POUR LE FESTIVAL COUNTRY DE SAINT-ANTONIN

QUE la Ville de Saint-Antonin verse chaque année une subvention de **10 000 \$** afin d'aider le Festival Country;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le versement de **10 000 \$** au Festival Country de Saint-Antonin.

VITALITÉ ÉCONOMIQUE - REPORTAGE SUR LES 25 ANS D'USINAGE FR

QUE le magazine Vitalité économique fait un reportage spécial sur les 25 ans d'Usinage FR de Saint-Antonin;

QU'IL est important de promouvoir nos belles entreprises;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise l'achat d'une publicité au coût de **310,00 \$** dans une page du reportage spécial de Vitalité Économique, sur les 25 ans d'Usinage FR de Saint-Antonin.

PROMESSE DE VENTE D'UNE PARCELLE DE LOT À CONSTRUCTION ET PAVAGE PORTNEUF

QUE Construction et Pavage Portneuf Inc. a besoin d'une parcelle de terrain supplémentaire afin de respecter les règles environnementales;

QUE les services des Travaux publics et de l'Urbanisme ont examiné le dossier et que la réduction de notre emprise à cet endroit ainsi que l'exploitation d'une usine d'asphalte suite à cette transaction ne contreviennent pas à la réglementation municipale;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise la vente d'une parcelle de l'emprise du chemin de Rivière-Verte, en bordure des lots 6 483 264 et 6 483 334, estimée à environ 50 478 pieds carrés pour le prix de **0,50 ¢** du pied carré. De plus, il est entendu que l'acheteur, Construction et Pavage Portneuf, assumera les frais d'arpentage, frais de notaire, ainsi que les frais de déplacement de la clôture aux nouvelles limites définies par l'arpenteur.

Comme discuté, aucune « carrière/sablière » ne peut être opérée à moins de 35m de la rue, donc aucune possibilité d'exploiter les excédents granulaires situés au nord-ouest de ce terrain;

AUTORISATION DE SIGNATURE - LETTRE D'ENTENTE DOSSIER 1339700-01A-2310

QUE suite à l'adoption d'une résolution adoptée par le Conseil de ville en février dernier;

QU'UNE entente est intervenue dans le dossier 1339700-01A-2310 entre la Ville de Saint-Antonin, le Syndicat et l'Employée;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin entérine l'entente proposée et autorise le directeur du service des Loisirs, Monsieur Stéphane Bourassa, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Antonin, ladite entente.

PROCLAMATION DU MOIS DE MAI - MOIS DE LA SENSIBILISATION À LA SP

QUE chaque jour, en moyenne trois Québécoises et Québécois reçoivent un diagnostic de sclérose en plaques et que cette maladie a des répercussions sur toutes les sphères de la vie d'une personne qui en est atteinte;

QUE SP Canada – Division du Québec soutient 18 bureaux d'un bout à l'autre de la province et que ceux-ci jouent un rôle de proximité essentiel avec les membres de la collectivité de la SP;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin décrète que le mois de mai soit le **Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques**.

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause que défend SP Canada – Division du Québec.

APPUI À L'OBAKIR - RESTAURATION DES MÉANDRES DE LA PETITE RIVIÈRE DU LOUP

QUE le volet 1 du Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH) du Ministère de l'Environnement, de la lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) vise le soutien d'étude préalable à des projets de création ou restauration de milieux humides et hydriques;

CONSIDÉRANT QUE l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR) souhaite déposer au volet 1 du programme un projet nommé « **Restauration des méandres de la Petite rivière du Loup** » située à Saint-Antonin;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin déclare son appui à OBAKIR et ses partenaires dans le cadre d'une demande d'aide financière acheminée au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour le Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques pour leur projet « **Restauration des méandres de la Petite rivière du Loup** ».

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin contribue au projet en offrant une salle gratuite à leur disposition pour que les propriétaires riverains puissent se concerter sur la trajectoire de la Petite rivière du Loup.

RÈGLEMENTS

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE « RÈGLEMENT NUMÉRO 895-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 311 »

QUE le conseiller, Monsieur Dominique Dupont, donne **AVIS DE MOTION** qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, le « Règlement numéro 895-24 modifiant le règlement de zonage numéro 311 ». Le règlement a pour but de modifier le cahier de spécifications pour les zones 14.1-A et 61-H de même que l'ajout, hors du périmètre urbain, des piscines en cour avant.

ADOPTION DU « RÈGLEMENT NUMÉRO 894-24 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 871-22 RELATIF AUX ENTENTES AVEC LES PROMOTEURS »

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin a adopté le règlement numéro 871-22 relatif aux ententes avec les promoteurs;

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin désire ajouter les signataires autorisés des ententes;

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin désire abroger et annuler le règlement # 871-22 pour le remplacer par le # 894-24;

QU'UN AVIS DE MOTION a été donné par Monsieur Dominique Dupont et que le projet a été présenté lors de la séance ordinaire du Conseil de ville de Saint-Antonin du 8 avril 2024;

IL EST RÉSOLU QUE le « Règlement numéro 894-24 remplaçant le règlement numéro 871-22 relatif aux ententes avec les promoteurs » est et soit adopté.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 895-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 311

QUE le Règlement de zonage numéro 311 de la Ville de Saint-Antonin est en vigueur depuis le 1^{er} décembre 1992;

QUE la Ville peut, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, modifier son règlement de zonage numéro 311;

QUE la ville souhaite retirer du cahier de spécifications, dans la zone 14.1-A, l'article 2.2.2 afin de protéger ses sources d'eau potable;

QUE la ville souhaite modifier le coefficient d'occupation du sol, article 6.1.1 de la zone 61-H du cahier de spécifications;

QUE la ville souhaite modifier l'article 9.1 « Cour avant » du Chapitre IX du règlement de zonage pour autoriser les piscines hors du périmètre urbain;

QU'un avis de motion et une présentation du projet ont été donnés à la séance ordinaire du Conseil du lundi 13 mai 2024 ;
QU'un avis public sera publié sur le site Internet de la Ville le 15 mai 2024 pour une assemblée de consultation publique **le 10 juin 2024 à 18 h 30**;

IL EST RÉSOLU QUE le premier projet du « Règlement numéro **895-24** modifiant le règlement de zonage numéro 311 » soit adopté.

AUTORISATION DE PAIEMENT - FACTURE SIGNALISATION KALITEC INC.

QUE la Ville de Saint-Antonin tient à assurer la sécurité de tous les usagers de la route;

QUE l'achat de balises flexibles et de panneaux afficheurs de vitesse a été prévu au budget 2024;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise le paiement de Signalisation Kalitec Inc. au montant de **13 514,80 \$** plus les taxes applicables.

AUTORISATION DE PAIEMENT - LES ENTREPRISES CAMILLE OUELLET

QUE le panneau de contrôle des pompes sur le chemin de Rivière-Verte était désuet (50 ans) et que les pièces pour le réparer n'étaient plus disponibles;

QUE l'entrée électrique et le panneau de contrôle ont dû être refaits au complet;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement au montant de **17 701,50 \$** plus les taxes applicables, à la compagnie Les Entreprises Camille Ouellet et Fils Inc.

AUTORISATION DE PAIEMENT - ÉQUIPEMENT SMS

QU'il faut renouveler l'inventaire de lames et sabots sur la machinerie d'entretien des routes en période hivernale;

QUE la disponibilité et le prix des pièces d'usures sont plus avantageux en fin de saison;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement au montant de **17 188,10 \$** plus les taxes applicables à la compagnie Équipement SMS.

DEMANDE UNE RENCONTRE AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD)

QUE la Ville de Saint-Antonin a plusieurs demandes en suspend ou à discuter avec le MTMD, notamment la vitesse, la mise en place d'une traverse piétonnière sur la rue Principale à l'intersection de la rue Pelletier, l'installation de bollards flexibles et de radars pédagogiques ainsi que l'ajout de panneaux de signalisation sur le chemin de Rivière-Verte avisant les camionneurs que la rue Principale est interdite aux camions lourds entre le chemin de Rivière-Verte et l'autoroute 85;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin demande une rencontre avec le Ministère des Transports et de la Mobilité durable dans un avenir rapproché.

DEMANDE D'ENTRETIEN DU CHEMIN PIERRE CÔTÉ SUR LES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT - REMBOURSEMENT DES COÛTS D'AMÉNAGEMENT SUR UN CHEMIN MULTIOUSAGES

QUE le chemin Pierre-Côté, situé sur le domaine de l'État, est utilisé pour de multiples usages;

QU'il sert d'accès au territoire public pour diverses activités et qu'il est essentiel pour assurer la protection des forêts et la protection civile ainsi que pour effectuer des interventions en cas d'urgence;

QUE ce chemin n'a pas été entretenu depuis longtemps et que son état est lamentable;

QUE les coûts associés à l'entretien, l'amélioration et la réfection du chemin Pierre-Côté seront importants;

QUE la Ville de Saint-Antonin serait prête à rendre ce chemin plus carrossable;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise Monsieur Carlo Brousseau, directeur des Travaux publics et directeur général adjoint, à faire une demande d'aide au Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, pour vérifier l'admissibilité de la Ville au Programme de remboursement des coûts pour des activités d'aménagement forestier sur des chemins multiusages (PRCCM) volet 1 ou 2.

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin demande la permission au Ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour intervenir le plus rapidement possible sur le chemin Pierre-Côté pour le rendre plus carrossable et sécuritaire pour les utilisateurs.



DEMANDE AU MTMD - PAVAGE DE LA RUE PRINCIPALE

QUE la rue Principale est sous la juridiction de Ministère des Transports et de la Mobilité durable;

QU'IL y a des trous, fissures et ornières sur une bonne portion de la rue Principale, entre l'autoroute 85 et la rue Pelletier, qui nuisent à une conduite sécuritaire ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin demande au Ministère des Transports et de la Mobilité durable de procéder à la réfection du pavage sur la rue Principale, dans la section visée, dans un avenir rapproché.

URBANISME :

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) DU 9 AVRIL 2024

Monsieur Carlo Brousseau, directeur des Travaux publics et directeur général adjoint a déposé le procès-verbal du Comité consultatif d'Urbanisme tenu le 9 avril 2024. Chaque membre du Conseil de ville a reçu copie desdits documents.

DATES - VENTES DE GARAGE 2024

QUE selon l'article 8.2.1.5 du règlement de zonage, le Conseil de ville doit déterminer les dates autorisées pour les ventes de garage sur le territoire de la Ville au début de chaque année;

QU'UNE « JOURNÉE DES PUCES » est organisée, en collaboration avec la bibliothèque, pour le samedi 8 juin 2024;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise les ventes de garage (vente-débarras) sur son territoire aux dates suivantes : **8 et 9 juin**, ainsi que le **31 août et 1^{er} septembre 2024**, de 8 h 00 à 18 h 00. Aucun permis ni inscription ne sont nécessaires. Cependant, pour la journée du 8 juin 2024, si vous désirez être inscrit sur la liste des ventes de garage pour la « **Journée des puces** », communiquez avec madame Sylvie Ratté, à la Bibliothèque « **Le Paradis du livre** » au 418-862-1056 # 225.

SIGNATURE - ENTENTE DE SERVICE EN MATIÈRE D'INSPECTION AVEC LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

QUE les nombreux changements survenus récemment dans l'équipe d'Urbanisme de la Ville;

QUE la MRC possède une équipe et une expertise dans ce domaine dont pourrait bénéficier la Ville;

QUE les parties désirent conclure une entente de services en lien avec du support ponctuel fourni par la MRC à la Ville en matière d'inspection municipale;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise Monsieur Carlo Brousseau, directeur des Travaux publics et directeur général adjoint, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Antonin, l'entente de service en matière d'inspection avec la MRC de Rivière-du-Loup.

Signature - Entente de service pour un accompagnement sur la concordance et la révision des outils d'urbanisme

QUE le règlement numéro 260-19 relatif au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup est entré en vigueur le 1^{er} mai 2020;

QUE conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), la Ville doit, dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur du SADR, adopter tout règlement de concordance pour assurer la conformité au schéma révisé;

QUE la Ville a demandé à la Ministre des Affaires municipales par la résolution 2024-02-71 un nouveau délai pour assurer la concordance au SADR et qu'un délai jusqu'au 12 février 2025 lui a été accordé par la Ministre le 7 mars 2024;

QUE la Ville a décidé de procéder par son département interne d'urbanisme à la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé de ses outils d'urbanisme;

QUE la MRC possède une expertise dans ces domaines dont pourrait bénéficier la Ville;

QUE les parties désirent conclure une entente de services en lien avec un service d'accompagnement par la MRC offert sur demande à la Ville relativement à la concordance et la révision des outils d'urbanisme;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise Monsieur Carlo Brousseau, directeur des Travaux publics et directeur général adjoint, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Antonin, l'entente de service pour un accompagnement sur la concordance et la révision des outils d'urbanisme avec la MRC de Rivière-du-Loup.

DEMANDE DE RETRAIT DE LA VILLE DE SAINT-ANTONIN À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE EN INSPECTION 2020-2022 EN VIGUEUR

QUE la MRC de Rivière-du-Loup offre des services en matière d'inspection dans le cadre d'une entente intermunicipale visant principalement l'application de la réglementation d'urbanisme et d'environnement dans 12 municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup, dont la Ville de Saint-Antonin;

QUE la Ville de Saint-Antonin a récemment embauché une inspectrice en bâtiment et environnement ainsi qu'un directeur du service d'urbanisme et d'environnement;

QUE le directeur du service d'urbanisme et d'environnement nommé est un employé de la MRC agissant à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement desservant la Ville dans le cadre de l'entente intermunicipale en inspection 2020-2022 (« ci-après l'Entente »);



QUE la Ville de Saint-Antonin souhaite mettre fin à sa participation à l'Entente à compter du 15 mai 2024;

QUE des ententes d'accompagnement de la Ville de Saint-Antonin par la MRC en inspection et en rédaction règlementaire d'Urbanisme seront signées entre les deux parties;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville demande à la MRC de Rivière-du-Loup et aux 11 municipalités membres de l'Entente le retrait de la Ville de Saint-Antonin de l'entente intermunicipale en matière d'inspection 2020 à 2022 actuellement en vigueur.

SIGNATURE - ENTENTE RELATIVE À L'APPLICATION DE LA POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ARTS

QU'en vertu du décret n° 955-96, adopté le 7 août 1996, le Gouvernement a redéfini le contenu et le cadre de l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics;

QUE cette politique s'applique aux ministères et organismes du gouvernement ainsi qu'aux personnes qui reçoivent une subvention de ces derniers (ci-après appelés « propriétaire ») pour la réalisation d'un projet de construction d'un bâtiment ou l'aménagement d'un site;

QUE la construction du nouveau Centre sportif et que la Ville est assujettie à cette politique;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise les personnes dûment autorisées à signer l'entente relative à l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics.

AJUSTEMENT D'HONORAIRES - SURVEILLANCE POUR LE CHANTIER DU CENTRE SPORTIF SAINT-ANTONIN

QUE l'augmentation des coûts du projet et que le budget des honoraires à l'origine avait été calculé sur un budget plus modeste d'un peu plus de quatre millions;

QUE, selon le décret du gouvernement, le budget de surveillance pourrait s'établir à **96 697,51 \$** selon les nouveaux coûts du projet;

QUE la firme Atelier Guy architectes Inc. demande une augmentation du budget de surveillance pour le chantier soit 88 % du montant selon le décret du gouvernement;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise un montant supplémentaire de **45 000 \$** pour un total de **85 000 \$** plus les taxes applicables, pour le budget de surveillance du chantier de construction du nouveau centre sportif avec patinoire couverte.

OCTROI D'UN CONTRAT - SCÈNE'ART

QUE Scène'Art (Mikaël Landry) a déposé une offre de service afin de permettre aux participants du Camp de jour d'avoir la possibilité de faire des ateliers de théâtre et d'improvisation ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise la signature du contrat au coût de **5 790,50 \$**, taxes incluses, par le Directeur du service des Loisirs, Monsieur Stéphane Bourassa.

COÛTS D'INSCRIPTION - CAMP DE JOUR 2024

QUE les ressources humaines sont de plus en plus rares et que la concurrence salariale est très forte sur le marché du travail et que depuis le 1^{er} mai 2024, le salaire minimum a augmenté de **0,50 ¢** de l'heure;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin décrète que le coût d'inscription pour le service des camps de jour 2024 sera de **330 \$** et que le coût pour le service EXTRA sera de **160 \$** par inscription.

QUE le Conseil de ville approuve le paiement des inscriptions en deux versements soit la moitié payable à l'inscription et le second versement pour ou avant le 21 juin 2024.

DEMANDE DE PROLONGATION - PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

QUE le Ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

QUE la Ville de Saint-Antonin a présenté en 2020 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration ou la mise à jour d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin demande au Ministère une prolongation de sa participation au Programme de soutien aux politiques familiales municipales jusqu'au 30 novembre 2024.

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin nomme Madame Karine Vincent, agente de développement, la nouvelle responsable de la PFM et confirme que Monsieur Fabrice Picard est l'élu responsable des questions familiales.



DEMANDE DE COMMANDITE - ALEX-ANN DESROSIERS GAMACHE

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu une demande d'appui financier de Madame Alex-Ann Desrosiers-Gamache, native de Saint-Antonin et joueuse de baseball;

QUE ses efforts soutenus lui ont valu une place sur l'Équipe Québec Sélect, le plus haut niveau regroupant les seize (16) meilleures joueuses de la province;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin soutienne financièrement Madame Alex-Ann Desrosiers-Gamache en lui accordant un appui financier au montant de **100 \$** dollars.

ADHÉSION À LA FÊTE DU VOISINAGE (FÊTE DES VOISINS)

QUE la Fête des voisins, maintenant appelée **La Fête du voisinage**, est une manière simple et efficace d'encourager la solidarité dans les communautés du territoire tout en luttant contre l'isolement social et la solitude des personnes de tous les âges;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise Madame Karine Vincent, agente de développement, à inscrire la Ville de Saint-Antonin à **La Fête du voisinage**, ce qui permettra d'avoir accès à tous les outils d'Espace MUNI.

AUTORISATION DE PAIEMENT - TOILETTES CHIMIQUES

QUE la Ville de Saint-Antonin a prévu l'achat de toilettes chimiques au budget 2024;

QUE le Directeur du Service des Loisirs a commandé huit toilettes chimiques régulières et une toilette pour personne à mobilité réduite qui ont été livrées en avril 2024;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise le paiement des Équipements sanitaires GG Ltée au montant de **11 902,50 \$** plus les taxes applicables.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 H 30 PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 6 MAI 2024 À 18 H 30

NOMINATION D'UNE GREFFIÈRE AJOUTÉE

QUE Madame Nancy Dubé, directrice générale, greffière et trésorière adjointe sera absente pour une période indéterminée;

QU'il est important d'avoir une assistante-greffière (greffière adjointe) pour exercer tous les devoirs de la charge de greffière, avec les mêmes droits, pouvoirs et priviléges, et sous les mêmes obligations et pénalités, lorsque la greffière est absente (LCV art. 96);

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin nomme Madame Gabrielle Thibault, trésorière et responsable des communications, comme greffière adjointe.

NOMINATION D'UNE PERSONNE RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES ET

D'UNE REPRÉSENTANTE AUTORISÉE CLICSÉCUR ENTREPRISES

QUE la directrice générale, greffière et trésorière adjointe, Madame Nancy Dubé, est absente pour une période indéterminée;

QU'il y a lieu de nommer une 2^{ème} personne responsable des services électroniques auprès de clicSÉCUR Entreprises;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin nomme Madame Gabrielle Thibault, trésorière comme personne responsable des services électroniques autorisée de clicSÉCUR Entreprises, avec Madame Nancy Dubé, directrice générale.

INSCRIPTION AUX SERVICES NUMÉRIQUES DE SERVICE CANADA ET L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

QUE Madame Nancy Dubé, directrice générale, greffière et trésorière adjointe, sera absente pour une période indéterminée;

QU'il serait important que Madame Gabrielle Thibault, trésorière, greffière adjointe et responsable des communications, ait aussi accès aux services numériques de Service Canada, de ReWEB et de l'Agence du Revenu du Canada;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise Madame Gabrielle Thibault, trésorière, à s'inscrire aux différents services numériques de Service Canada, afin de pouvoir consulter le dossier et à agir au nom et pour le compte de la Ville de Saint-Antonin.

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

QUE Madame Nancy Dubé, directrice générale, greffière et trésorière adjointe, sera absente pour une période indéterminée;

QU'il est important de nommer un directeur général adjoint qui remplace le directeur général en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir de celui-ci ou en cas de vacances de son poste (LCV art.112 et suivants);

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin nomme Monsieur Carlo Brousseau, directeur des Travaux publics, directeur général adjoint de la Ville de Saint-Antonin.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 18 H 40 PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN



Le CLUB DES 50 ANS ET + de Saint-Antonin

Activités à venir

Soirée dansante, spectacle et souper / Accueil de marcheurs / Gala Folklorique

SOUPER DE FIN DE SAISON DES 50 ANS ET +

Vous êtes conviés à un souper le **samedi 1er juin**, suivi d'une **SOIRÉE MUSICALE** avec Éric Boucher. Au menu : Soupe, rosbif et dessert. Réservez en communiquant avec Mme Lucille Kirouac au 418-862-4690 ou Mme Aline Lévesque au 418-605-1829 poste 400. 25\$ - membres / 30\$ - non-membres. Bonne soirée à tous!



Une quinzaine de marcheurs s'arrêteront dormir à Saint-Antonin **du 13 au 14 juin 2024**.

Des membres du club des 50 ans et plus seront là pour les accueillir et la ville leur laisse la salle Rejean-Malenfant pour dormir (Merci). Vous pouvez venir à leur rencontre le 13 juin en fin d'après-midi ou en début de soirée et il vous est aussi possible de prendre part à la marche jusqu'à Saint-Épiphanie le lendemain matin, dès 7h.

RECHERCHE D'HÔTES

Nous sommes toujours à la recherche de gens intéressés à recevoir des marcheurs. Notez qu'il y a un dédommagement par les marcheurs. Merci beaucoup de bien vouloir les accueillir. C'est vraiment très apprécié.

Pour plus d'informations :
Hélène Beaulieu : tantilene@hotmail.com ou 418-867-8780
www.cheminduquebec.ca / 1-844-644-3249

GALA FOLKLORIQUE

Nous vous invitons à vous joindre à nous le **dimanche 23 juin 2024 au Centre Réjean-Malenfant** pour le **GALA FOLKLORIQUE**. L'inscription des musiciens débutera dès 10h et le Gala débutera à 13h. Service de bar sur place.

Ouvert à tous! 6\$ pour l'entrée / 8\$ pour le diner offert sur place. Il y aura des prix de présence!

Pour information : Nicole Gamache, présidente, 418-862-1878

MESSAGES DE VOTRE CLUB DES 50 ANS ET PLUS

La gagnante du bouquet de fleurs pour la fête des mères lors de la soirée du club le 6 mai est madame Ginette Plourde de Cacouna. Félicitations!

Notre première marcheuse de l'année qui est venue de la Nouvelle-Calédonie à terminé son parcours la semaine du 9 mai . Elle est partie de Montréal pour terminer son parcours à pied à Gaspé.

Elle a adoré notre coin de pays et nous remercie de notre accueil.





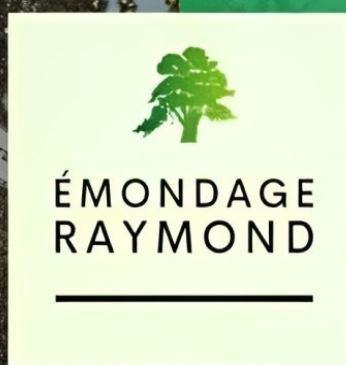
Saint-Antonin

AVIS À TOUS!

BRIS D'ÉQUIPEMENTS DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES

La Ville de Saint-Antonin désire vous sensibiliser à l'effet que de nombreux tissus (guénilles, sous-vêtements, etc.) se retrouvent dans les égouts de la Ville, ce qui endommage considérablement les équipements visant à traiter les eaux usées. Le changement de ces équipements coûte un prix considérable et nous vous le rappelons, ils sont aux frais des contribuables et risquent ainsi d'augmenter les charges sur vos taxes. Au nom de tous les citoyens, nous demandons à tous et à toutes d'être plus vigilants sur ce qui est jeté aux égouts.

Un vêtement en mauvais état doit être jeté à la poubelle et non pas dans la toilette. Un vêtement en bon état peut, quant à lui, être donné à un organisme local de réemploi, par exemple : la Friperie Angélique. À cet effet, nous annonçons l'installation d'une boîte à récupération de vêtement qui sera sous la responsabilité de la Friperie Angélique. Nous sommes très heureux d'accueillir cette installation au parc situé à l'Est de l'Hôtel de Ville de Saint-Antonin. N'hésitez pas à y déposer vos vêtements réutilisables et nous remercions Janine et Pierre de la Friperie Angélique pour cette belle initiative!



- ÉLAGAGE
- ABATTAGE
- TAILLE DE HAIES
- ESSOUCHAGE

ESTIMATION
GRATUITE

ASSURANCE 418-862-1904
RESPONSABILITÉ



Service offert à notre pharmacie

MON PLAN RENOUVELLEMENT : gratuit, simple et efficace !

En adhérant à ce service, vous profiterez d'avantages plus qu'intéressants.

▪ N'attendez plus !

Synchronisez les renouvellements de vos prescriptions afin que tous vos médicaments soient toujours prêts avant votre passage à la pharmacie.

▪ Évitez de multiples visites à la pharmacie !

Simplifiez votre quotidien en coordonnant les traitements de plusieurs membres de votre famille.

▪ Ne soyez jamais pris au dépourvu !

Le pharmacien sera en mesure de prévoir des solutions à l'expiration de votre ordonnance ou à une éventuelle rupture de stock de votre médication.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de l'équipe du laboratoire.

*Certaines conditions s'appliquent. Pour en savoir plus, renseignez-vous à l'équipe du laboratoire.

Didier Rioux et Karine Laroche
Pharmaciens-propriétaires affiliés à 
78a, rue Principale, Saint-Antonin
418 605-1545

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

La gestion des matières résiduelles: une responsabilité collective!

Ce n'est un secret pour personne, la gestion de nos déchets coûte cher et a un impact direct sur votre compte de taxes!

En 2022, à Saint-Antonin seulement, c'est **511 kg/habitant** qui ont été déposés dans les 3 bacs : ordures, matières recyclables et matières organiques.

En tant qu'équipe municipale, nous vous lançons un défi :
Ensemble, optimisons le tri, réduisons les déchets et diminuons les frais de gestion de nos 3 bacs !



Saint-Antonin

Les coûts par habitant pour traiter les matières (sans la collecte)

En ne tenant pas compte des matières qui terminent ailleurs que dans les bacs (friperie, écocentre, etc.), voyons un peu comment ça fonctionne. Le coût de traitement varie selon chaque matière (2022) :



Les coûts des 3 bacs par habitant (sans la collecte)

Recyc-Québec a réalisé, en 2018, un portrait des matières déposées dans les 3 bacs par les québécois. Grâce à ces données, nous avons pu générer un scénario théorique idéal pour Saint-Antonin.

Scénario idéal

Estimation à partir de données disponibles pour l'année 2022*

Portrait réel		Scénario idéal	
Voici le portrait réel des 3 bacs utilisés par les Antoniens-nnes		Voici le scénario idéal où chaque matière est triée et déposée au bon endroit, sans même diminuer la quantité totale générée. Ceci est une source d'inspiration qui devrait guider nos gestes au quotidien.	
Ordures		1 722 tonnes 48 \$/hab.	Ordures
Recyclage (bac bleu)		372 tonnes 0 \$/hab.	Recyclage (bac bleu)
Matières organiques (bac brun)		121 tonnes 22 \$/hab.	Matières organiques (bac brun)
TOTAL : 2 215 tonnes		TOTAL : 2 215 tonnes	

PLUS on TRIE, PLUS on RÉDUIT le coût de gestion de nos bacs...

* Veuillez noter que l'année de référence 2022 a été utilisée pour tous les calculs en raison de la disponibilité des données complètes. Il est important de prendre en compte que les coûts varient d'une année à l'autre.

** Matières : résidus de construction, textiles en bon état, produits électroniques, etc.

*** Par souci de simplicité, les coûts relatifs à ces matières n'ont pas été pris en compte.

L'impact économique d'un tri idéal

À quoi ça sert de faire le tri à la maison?

Sans même diminuer la quantité de déchets qu'on génère, un meilleur tri diminue drastiquement la facture.

Voyez par vous-mêmes!

Coûts de traitement estimés pour les matières déposées dans les 3 bacs



En fonction des tonnages réels	302 608 \$
En fonction des tonnages théoriques idéaux	124 775 \$

Saint-Antonin, 2022

Un projet collectif

La gestion des matières résiduelles est un projet qui touche chacun d'entre nous.

Nos choix quotidiens ont un impact direct sur notre environnement et nos taxes municipales. Mal trier nos matières résiduelles coûte cher aux municipalités et aux citoyens et nuit à la santé de la planète.

En triant mieux nos matières résiduelles, nous pouvons réduire notre empreinte écologique et, du même coup, limiter l'augmentation des taxes municipales allouées à leur gestion.

Chaque petit geste compte.

Quiz

Antoine a malheureusement oublié une barquette pleine de fraises sur son comptoir. Que doit faire Antoine ?

- A Jeter la barquette avec les fraises à la poubelle (coût généré à la municipalité \$\$).
- B Mettre les fraises abîmées dans le bac brun et la barquette dans le bac bleu (aucun coût supplémentaire).

Antoine qui a lu le document « La gestion des matières résiduelles : une responsabilité collective » choisit finalement : l'option B

Pour RÉDUIRE ET MIEUX TRIER, des outils sont à votre disposition :

- Calendrier des collectes
- Ligne info de Co-éco (418 856-2628, poste 1)
- Sites internet :

Co-éco



Recyc-Québec



Imagineons l'impact si chaque Antonien-ne faisait ce geste de façon systématique!



Dans le doute, on s'informe!

Signé par l'équipe municipale et rédigé en partenariat avec la MRC de Rivière-du-Loup et Co-éco.



Corporation
de développement
de Saint-Antonin

PRIX À
GAGNER!



CONCOURS PHOTO

VILLE DE SAINT-ANTONIN



Ce concours, ouvert à tous, vise à promouvoir et honorer les photographies
prises sur le territoire de la Ville de Saint-Antonin.

Exposition au
printemps 2025



Inscriptions jusqu'au 1er
février 2025



Photos prises sur le territoire de Saint-Antonin



Informations : Facebook
Corporation de
développement de Saint-
Antonin



418-862-1056 POSTE
218





Corporation
de développement
de Saint-Antonin

VOS FRIGOS PARTAGÉS ONT BESOIN DE VOUS! ÉPICERIE DU VILLAGE ET CENTRE MICHEL DESROSIERS



1- Profitez du ménage du printemps pour vider votre frigo et congélo à la maison.



2- Évitez le gaspillage en apportant vos trouvailles dans un de nos frigos partagés.



Corporation
de développement
de Saint-Antonin



INAUGURATION DES NOUVEAUX JARDINS COMMUNAUTAIRES

Où: Rue Pelletier en face de la caserne
Quand : Lundi le 3 juin prochain, 19h
Pour qui : Tous les jardiniers et les citoyens intéressés à voir le nouvel emplacement

Pour d'avantage d'information:
Karine Vincent, Agente de développement
418-862-1056 poste 218



LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ANTONIN

Cultivera une part du jardin pour remplir les frigos partagés !



À L'AUTOMNE, TOUT LE MONDE POURRA PROFITER DE BONS LÉGUMES FRAIS!



JARDIN COMMUNAUTAIRE SAINT-ANTONIN

Nouvel emplacement
Rue Pelletier

VENEZ DÉCOUVRIR NOS NOUVEAUX JARDINS SITUÉS AU COEUR DU VILLAGE

25\$/espace de terrain de 10x20 pi.

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire ci-dessous et faites-le parvenir à l'Hôtel de ville :

Corporation de développement de Saint-Antonin
261, rue Principale, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

Libellé votre chèque à l'ordre de la Corporation de développement

Pour d'avantage d'information :
Karine Vincent, Agente de développement
418-862-1056 poste 218

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2024 | JARDIN COMMUNAUTAIRE DE SAINT-ANTONIN

Nom du jardinier : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nombre de personnes dans le groupe : Adultes _____ Enfants _____

Cochez si vous désirez cultiver des pommes de terre

CLAUSE DE DÉDAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

Par la présente, je dégage la Corporation de Saint-Antonin de toutes responsabilités, dommages, pertes ou actions en justice qui peuvent découler de l'utilisation du jardin communautaire par moi ou par mes invités:

Signature : _____ Date : _____

Avertissement : La Corporation de développement de Saint-Antonin attribuera des lots de jardinage à la réception des inscriptions sur le principe du premier arrivé, premier servi.

Connaissez-vous les bénévoles membres du conseil d'administration de la Corporation de développement de Saint-Antonin?



Ce comité est composé (de gauche à droite) de Karine Vincent, agente de développement (en appui au C.A), Sylvie Ratté (administratrice), Karel Côté (présidente), Nicole Albert (administratrice), Gaétan Michaud (administrateur), Sylvie Gagnon (vice-présidente et secrétaire par intérim), Jean-not Ouellet (trésorier), Dominique Dupont (absent sur la photo, représentant élu de la Ville) et Marc Bélanger (absent sur la photo, administrateur).

Pour joindre la corporation de développement, écrivez à l'adresse suivante :
corporation.dev.saintantonin@gmail.com



Le Camping chez Jean tient à informer la population de Saint-Antonin que nous effectuons le remplissage de bonbonne de propane tous les jours, d'avril à novembre, de 8h à 20h. Il y aura tirage d'un plein de propane à tous les 15 du mois pour tous les clients qui auront acheté.



De plus, le casse-croûte sera ouvert du 17 mai jusqu'à la fin août pour le dîner et le souper tous les jours à l'exception du lundi.

En ce qui concerne la piscine et les jeux d'eau, ils seront ouverts au public tous les jours de 13h00 à 18h00 du 22 juin au 25 août 2024. Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

Tarification pour piscine et jeux d'eau

Entrée journalière :

5ans et moins gratuit,	6 à 12 ans 5,00\$,	13 ans et plus 6,00\$
------------------------	--------------------	-----------------------

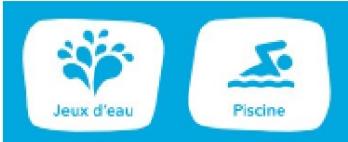
Abonnement pour la saison :

Forfait familial (2 adultes et 2 enfants)	200,00\$
---	----------

Forfait individuel	75,00\$
--------------------	---------

Également, des cours de natation privés débuteront à la fin juin pour les jeunes. Pour information ou inscription communquez au 418 862-3081.

Bienvenue à tous et bon été!



434-A, rue Principale Saint-Antonin, Qc
418 862-3081

www.campingchezjean.com

info@campingchezjean.com

No d'établissement : 198004





Chaque année,
**INCENDIES
DE FORêt**
sont causés par des
FEUX DE CAMP

Respectez les interdictions de faire des feux à ciel ouvert et **ABSTENEZ**-vous de faire un feu si le danger d'incendie varie d'élevé à extrême



PRIVILÉGIEZ
un pare-étincelles



CHOISISSEZ un emplacement bien dégagé et faites le feu sur un sol de sable, de gravier ou de terre battue



N'EXCÉDEZ pas le 1 mètre par 1 mètre pour votre feu de camp



SURVEILLEZ votre feu de camp en tout temps et ayez de l'eau à portée de main

ÉVITEZ de faire un feu lorsque le vent souffle à plus de 20 km/h



ÉTEIGNEZ complètement votre feu de camp avec de l'eau ou du sable



BRASSEZ les cendres et recommencez jusqu'à ce que vous vous soyez assuré que le feu est bien éteint

Toute personne qui fait un feu en forêt ou à proximité de celle-ci doit :



1^{er} lorsqu'il s'agit d'un feu de camp ou d'un feu pour nettoyer un terrain résidentiel ou de villégiature, nettoyer au préalable l'endroit où elle doit allumer le feu, enlevant de la surface, dans un rayon suffisant pour empêcher le feu de se propager, toute terre végétale et tout bois mort, ainsi que toutes branches, broussailles et feuilles sèches;

2nd avoir en sa possession, sur les lieux où elle désire faire un feu, l'équipement requis pour prévenir qu'il ne s'échappe et pour l'éteindre;

3rd lorsqu'il s'agit d'un feu pour nettoyer un terrain résidentiel ou de villégiature, avoir entassé ou disposé en rangée les matières destinées au brûlage à une hauteur maximale de 2 m et sur une superficie maximale de 6 mètres carrés (6 m²) et avoir aménagé et conservé un coupe-feu entre la forêt ou toute matière combustible et les matières destinées au brûlage, enlevant de la surface toute matière combustible sur une distance d'au moins 5 fois la hauteur des entassements;

4th rester sur les lieux jusqu'à ce que le feu soit complètement éteint.

RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DES FORêTS, ARTICLE 7



**ENSEMBLE,
PROTÉGEONS LA FORêt!**

La brigade incendie de Saint-Antonin

Le service de protection contre les incendies de Saint-Antonin est à la recherche d'effectifs pour faire partie de son équipe qui répond aux appels d'opérations incendie et sauvetage.

Tu es citoyen de Saint-Antonin ?

Tu es en bonne condition physique ?

Tu as du courage et aimes aider les autres ?

LA BRIGADE INCENDIE DE SAINT-ANTONIN c'est pour toi.

Fais parvenir ton curriculum par courriel
en tout temps à l'adresse suivante :

yrossignol@stantonin.ca ou
directement à l'Hôtel de ville, situé au
261 rue Principale, Saint-Antonin G0L 2J0

au printemps Mythe et Réalité

La neige a **fondue**
et le sol est **humide**.
Je peux **brûler**
mes rebuts **sans danger**.



Au printemps,
les broussailles asséchées
s'enflamment rapidement!



ENSEMBLE,
PROTÉGEONS LA FORÊT !



Société de protection
des forêts contre le feu

Voici ce qui est permis ou pas permis dans le cas d'une interdiction de feux à ciel ouvert.

Tout feu brûlant librement ou qui pourrait se propager librement.

Les éléments pyrotechniques (feux d'artifices), les instruments produisant des flammèches ou des étincelles (instruments de soudage) constituent des exemples de feux à ciel ouvert. Ne sont pas considérées comme étant des installations pouvant créer des flammèches : Foyer au propane ou à l'éthanol. Ces installations peuvent être utilisées lors d'interdiction. Ne sont pas considérés comme des feux à ciel ouvert : les feux allumés dans des installations prévues à cet effet et munies de pare-étincelles, tels poêle, foyer, contenant de métal. Pour être réglementaire, les pare-étincelles doivent présenter des ouvertures d'une **dimension maximale de 1 centimètre**.



FEUX À CIEL OUVERT - RAPPEL DU RÈGLEMENT DE LA VILLE DE SAINT-ANTONIN RÈGLEMENT NUMÉRO 877-23 / Article 35 : Feux extérieurs

Les Feux extérieurs sont interdits sur le territoire de la Ville de Saint Antonin, sauf dans les circonstances suivantes :

- 1) un feu de joie faisant partie des activités officielles d'une fête publique, organisée et tenue par un comité de citoyens, une association ou un autre organisme sans but lucratif;
- 2) un feu de branchages;
- 3) un feu de foyer avec pare-étincelles;
- 4) un feu à des fins pédagogiques ou d'entraînement autorisé par l'Autorité compétente pour les fins de son Service de sécurité incendie;



Toute personne allumant un feu en conformité avec le présent règlement doit s'assurer qu'un moyen de l'éteindre soit rapidement accessible d'utilisation et disponible à proximité, tel un seau d'eau, un tuyau d'arrosage, un extincteur ou tout autre dispositif semblable et doit vérifier s'il est dans l'obligation, ou non, d'obtenir un permis.

L'activité autorisée par un permis pour feu extérieur doit s'exercer conformément aux conditions et restrictions suivantes :

- 1) Le feu doit être sous la surveillance constante du détenteur du permis ou d'une personne assignée par lui. Cette surveillance doit s'exercer tant que le feu n'est pas totalement éteint. De plus, ledit permis doit être disponible sur les lieux du feu en tout temps;
- 2) Le détenteur du permis doit s'assurer qu'un moyen d'éteindre le feu soit rapidement accessible d'utilisation et disponible à proximité, tel un seau d'eau, un tuyau d'arrosage, un extincteur ou tout autre dispositif semblable;
- 3) Un accès carrossable d'environ six mètres (6 m) de largeur pour les véhicules d'urgence doit être disponible pour se rendre à proximité du feu;
- 4) À tout moment au cours de l'activité autorisée par un permis de feu à l'extérieur, l'Autorité compétente peut imposer des mesures de sécurité ou, même, ordonner l'extinction du feu si elle juge, de façon raisonnable, que :
 - a) l'une ou l'autre des conditions ou restrictions imposées par le règlement ou le permis n'est pas respectée;
 - b) le feu, ou la fumée, des tisons, des braises ou des étincelles qui s'en dégagent, constituent une nuisance pour le voisinage ou affectent la visibilité sur toute voie publique;
 - c) le feu, ou la fumée, des tisons, des braises ou des étincelles qui s'en dégagent, constituent un risque potentiel pour la sécurité des personnes ou l'intégrité des biens du voisinage.
- 5) Lorsque le détenteur du permis de feu à l'extérieur ne se soumet pas à un ordre lui imposant une mesure de sécurité conformément au présent règlement, l'Autorité compétente peut elle-même accomplir cette mesure, incluant l'extinction du feu.
- 6) Avant de quitter le site d'un feu, le détenteur du permis doit s'assurer que le feu est complètement éteint.
- 7) Le titulaire du permis doit s'assurer qu'un nettoyage du site du feu, y compris les cendres, soit effectué dans les vingt-quatre (24) heures suivant la fin de l'événement.

Pour plus d'information, contactez Yvan Rossignol, Directeur du service incendie au 418-862-1056 poste 224 ou par courriel à l'adresse suivante : yrossignol@stantonin.ca

SOIREE D'INFORMATION



Producteur maraîcher ou fruitier, propriétaire de jardin et de verger et bénévole-ceuilleur de la MRC de Rivière-du-Loup, vous êtes tous attendus!

**Le mardi 4 juin, 19h
à la bibliothèque de Saint-Antonin**

- **Un service de cueillette qui redistribue les surplus localement selon le principe du 1/3.**
- **Une bonne façon de se nourrir de fraîcheur et de soutenir nos producteurs!**
- **Une organisation fiable pour une expérience positive pour tous!**

Informations : Chantal Parenteau
coordonnatrice en sécurité alimentaire
(418) 867-5735 poste 225.





Il vous reste des graines de semences?

Votre bibliothèque, en collaboration avec la corporation de développement et le jardin communautaire accepte les dons de vos petits sachets de graines non utilisés pour éviter le gaspillage et les utilisera dans le jardin communautaire pour distribution dans le frigo partagé quand le tout aura poussé.

Évitons le gaspillage alimentaire!



BIBLIOTHÈQUE LE PARADIS DU LIVRE

REVUES POUR ENFANTS

Les Débrouillards
Pomme d'Api
J'aime Lire
Les explorateurs
Les Belles Histoires
Curium



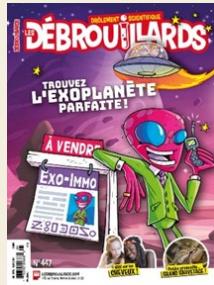
Saviez-vous que nous avons une panoplie de revues pour enfants à la bibliothèque?

Pour les plus jeunes, dès 3 ans, nous avons la revue Pomme d'api. Elle est adaptée pour les enfants du Québec avec des histoires imagées de Passe-Partout et expliquant les animaux de notre région. De plus, il y a plusieurs petites histoires et une plus grande, votre enfant restera captivé par toute la diversité offerte. Si votre enfant aime les histoires plus longues, la revue Les Belles Histoires comblera son besoin.

Ensuite, dès 6 ans, il y a Les Explorateurs. Les textes scientifiques sont assez courts et clairs. Ils piqueront leur curiosité.

COUP DE CŒUR LITTÉRAIRE

Pour ceux qui aiment les plus longues histoires, un peu comme un petit roman, J'aime lire est recommandé. Hé oui! Ça existe encore!



Pour les plus grands curieux de 9 ans, le magazine Les Débrouillards est encore en circulation depuis 1978. Il contient des expériences scientifiques et des bandes dessinées de l'Agent Jean. Cette revue est toujours actuelle. Pour ceux qui ont une soif d'apprendre, Curium est pour eux. Elle traite de sujet d'actualité, de sciences, de technos et de société.

Prenez le temps de les feuilleter, vous seriez surpris de tout le contenu qu'elles apportent. Celles que je préfère lire à mes enfants sont Pomme d'api et Les Explorateurs.





GRAND VENTE DE LIVRES USAGÉS LES 8 ET 9 JUIN

Avec le grand ménage du printemps nous avons ajoutés plusieurs nouveautés dans nos étagères de livres à vendre à petits prix.

Nous serons dans la liste des vendeurs lors de la journée des puces les 8 et 9 juin devant l'hôtel de ville, bien sûr si la température le permet.

En cas de pluie la grande vente se déroulera à l'intérieur de la bibliothèque.



INSCRIPTIONS AU CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ

Un blitz d'inscription aura lieu le samedi 8 juin de 8h à 12h pour ceux qui veulent participer au Club de lecture d'été TD et courir la chance de gagner de beaux prix à la fin de l'été.

Sous le thème MISSION : ESPACE ET TECHNO
Découvre L' Espace: vaisseau spatial, les planètes et les extra-terrestres.
Découvre la TECHNO: imprimante 3D et lunettes de réalité virtuelle.

Tu pourras également t'inscrire pendant tout l'été mais le 8 juin sera une matinée mystérieuse et surprenante!
1-2-3 GO, ON DÉCOLLE! Jusqu'à 12 ans.

VACANCES D'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée pour les vacances annuelles durant les 2 semaines de la construction du 20 juillet au 4 août inclusivement. Aucune amendes ne seront émises durant les congés.

Sylvie Ratté, responsable

JOURNÉES DES PU CES

SAMEDI ET DIMANCHE 8 ET 9 JUIN 2024

La ville de Saint-Antonin organise une fois de plus deux journées des puces. Consultez la liste des points de vente sur l'encart reçu dans votre boîte postale.



NOUS SOMMES Ouvert

Pour votre plaisir de lire!

LUNDI	FERMÉ
MARDI	13H À 20H30
MERCREDI	13H À 17H
JEUDI	13H À 17H 19H À 20H30
VENDREDI	9H À 12H00
SAMEDI	8H À 12H00
DIMANCHE	FERMÉ



**Club
de lecture
d'été
TD
2024**

Du plaisir pour les enfants
dans les bibliothèques
publiques du Canada

**Viens à ta bibliothèque
pour t'inscrire au
Club de lecture TD 2024**

MISSION: ESPACE ET TECHNO!

Blitz d'inscription le 8 juin de 8h à 12h



VOUS NE RECEVEZ PAS LES COURRIELS DE QIDIGO?

VOUS DEVEZ ACTIVER L'OPTION "NOTIFICATIONS PAR COURRIEL" DANS L'ONGLET "PARAMÈTRES" SECTION "NOTIFICATIONS" DE VOTRE PROFIL QIDIGO

Pour de l'aide supplémentaire, loisirs@st-antonin.ca

Qidigo

Elie Theriault
124, Chemin du Lac
Saint-Antonin (QC)
G0L 2J0

418-714-4852
418-860-6722
antidoteelectrique@gmail.com

ANTIDOTE ÉLECTRIQUE INC.

RBQ 5835-3970-01

- AIR climatisé: résidentiel / commercial • Ventilation • Réfrigération •

RAY RÉFRIGÉRATION CLIMATISATION

194, rue du Carrefour
St-Antonin (QC) G0L 2J0
Fax: 418 867-4403
Jean-Guy Thériault, prop.
418 868-9393

Certifié -30C en mode chauffage
RBQ.: 2155-0090-60

les experts à votre service rayrefrigeration@bellnet.ca
SERVICE 24 HEURES 418 **862-6346**

L'IMPRESSION IMPRIMERIE

À votre service depuis 1987

DÉJÀ 37 ANS
QUE NOUS SOMMES LÀ
Avec... VOUS
Pour... VOUS

445, rue Lafontaine Rivière-du-Loup / T.418.862.4348
communication@imprimerielimpression.ca

À partir du mois de **septembre 2022!**

Sarina Cooper D.O.

François Bertrand D.O.

Ostéopathie
à portée de mains

Nouveau service de soins offert
à la Maison Santé située
à Saint-Antonin.

(581) 805-0060 | www.aporteedemains.ca

**Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote**

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

LES VIANDES du marchand

LES VIANDES DU MARCHAND INC.
MARCO CHOUINARD, PROPRIÉTAIRE

941, CHEMIN RIVIÈRE-VERTE
SAINT-ANTONIN (QUÉBEC) G0L 2J0
418-867-1721
INFO@VIANDESDEUMARCHAND.COM
LESVIANDESDEUMARCHAND.COM



Est-ce que ça prend un permis avant l'installation d'une piscine et quelles sont les normes applicables ?

Oui, il est obligatoire d'obtenir un permis auprès du service d'urbanisme avant l'installation d'une piscine. Le gouvernement du Québec a adopté en 2021 un nouveau règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, lequel s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres). Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1^{er} novembre 2010, et qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour s'y conformer. Des amendes allant de 500 \$ à 1000 \$ par jour pourraient être données jusqu'à la conformité des installations. Corriger votre installation dès maintenant afin d'éviter un avis d'infraction.

Dois-je avoir une clôture pour ma piscine ?

Piscine creusée ou semi-creusée : Il est **obligatoire** d'installer une clôture autour de la piscine.

Piscine hors terre : La piscine hors terre dont la paroi fait **moins de 1,2 mètre de haut** doit être entourée d'une clôture.

Piscine démontable : La piscine démontable dont la paroi fait **moins de 1,4 mètre de haut** doit être entourée d'une clôture.

Est-ce que l'accès à ma piscine doit être sécurisé ?

Oui, l'accès à la piscine doit être sécurisé en tout temps comme ce qui suit :

- Les clôtures limitant l'accès à une piscine doivent être d'une hauteur minimale de 1,2 mètre.
- La porte de l'enceinte doit se refermer automatiquement et être munie d'un mécanisme de verrouillage (loquet) fixé à 1,2 m de hauteur dans la partie intérieure de l'enceinte (côté piscine).
- Si le loquet est installé à l'extérieur de l'enceinte, celui-ci doit être installé à 1,5 mètre de hauteur minimum.
- La clôture et la porte d'accès doivent empêcher le passage d'un objet sphérique (balle) de 10 cm de diamètre (entre les barreaux ou entre le sol et le bas de l'enceinte).
- La clôture et la porte d'accès ne doivent pas être conçues de manière à pouvoir être escaladées facilement.
- Si la clôture est en maille de chaîne, les mailles doivent mesurer 30 mm ou moins. Sinon, des lattes doivent être insérées dans les mailles.
- Une haie ou des arbres ne peuvent pas constituer une clôture.

Est-ce que j'ai besoin d'un permis pour modifier l'enceinte, refaire la plateforme et/ou remplacer ma toile de piscine ou changer ma piscine ?

Oui, il est important pour le service d'urbanisme de s'assurer qu'une fois les travaux réalisés que ceux-ci respectent le règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Ainsi, un permis AVANT de débuter les travaux est requis.



Est-ce que c'est permis d'installer un CONTENEUR OU BOITE DE CAMION sur son terrain ?

Seules les zones à dominance industrielle autorisent l'usage de conteneurs comme moyen d'entreposage conformément à l'article 7.3.6. (**permis requis avant l'installation**). L'usage de boite de camion ou véhicule désaffecté est prohibé sur tout le territoire. Si vous avez ce type d'usage et que vous n'êtes pas situé dans la zone industrielle, veuillez donc remédier rapidement à cette problématique pour éviter la réception d'un avis d'infraction.



Avez-vous fait une demande de permis auprès du service d'urbanisme AVANT de débuter vos travaux de rénovation, construction, déplacement, démolition, remblais-déblais, etc. ?

Avant de débuter des travaux, il faut afficher votre permis pour qu'il soit visible de la rue. Le service d'urbanisme est disponible pour vous accompagner dans vos projets de toutes sortes, mais n'oubliez pas que vous devez obtenir un permis avant d'effectuer vos travaux. Pour éviter de mauvaises surprises, faites votre demande de permis à l'avance.

Rappelez-vous que si vous faites des travaux sans permis, VOUS ÊTES PASSIBLE D'UN AVIS D'INFRACTION.

Le service d'urbanisme procède régulièrement à des inspections.



Nous avons l'honneur d'annoncer l'inauguration officielle du parc Bois Joli, le dimanche le 2 juin à 14h (devancée le samedi 1er juin en cas de pluie), sur la rue des cornes à St-Antonin.



Nous tenons à faire une mention spéciale à **Excavation Gilbert Bossé** pour sa participation au projet en tant que commanditaire Or.

À votre service depuis 20 ans....

Claire Laplante
Courtier immobilier

418 868-7283
claplante@propriodirect.com

 **À vendre par le proprio
et son courtier!**




Émelyne Gosselin
Technicienne en pose d'ongles en résine et poudre

f gem esthétique
@ gemesthetique
418 943-3388
80-A, rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup

TAMISAGE RIVIÈRE-DU-LOUP

Jocelyn Rossignal
tamisagerdl@hotmail.ca

1166, rang 1
Saint-Antonin, QC G0L 2J0

Tél.: 418 862-2325
Fax: 418 862-1890
RBQ: 5596-0967-01




*En action pour
les gens de chez nous!*



BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARDGENEREUX.CA • 1 855-881-9876 • BERNARDGENEREUX@PABL.GC.CA



PROTAILLE Y.MICHAUD

Taille de haies et arbustes
Commercial et résidentiel

Yanik Michaud | 418-943-3872
protailleymichaud@outlook.com | 



PLOMBERIE
Niko
RBQ: 5832-7750-01



LES CONSTRUCTIONS Guy Sénéchal Inc.

Rénovation
Résidentiel
Commercial
Fondation
Soulèvement de bâtiment

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
info@constructionguysechal.com
Licence RBQ:5602-6818-01

Tél.: 418-867-3892
Cell.: 418-714-8019

PLOMBERIE NIKO

NICOLAS TURCOTTE DUCHESNE
927-B, CH RIVIÈRE-VERTE, ST-ANTONIN, QC G0L 2J0
418-868-3148

PLOMBERIECHAUFFAGENIKO@GMAIL.COM
[HTTPS://WWW.PLOMBERIENIKO.COM](https://WWW.PLOMBERIENIKO.COM)





PRÉVENIR LES VOLs DE VÉLOS

À l'approche de la saison estivale, il est important de prendre certaines précautions afin de diminuer les risques de vols de vélo. La Sûreté du Québec vous donne quelques conseils de sécurité dans le but d'éviter que vous soyez victime d'un tel crime.

Verrouiller le vélo

- Utilisez un cadenas de qualité est un bon moyen afin de protéger votre vélo contre le vol. Renseignez-vous auprès d'un commerçant spécialisé quant aux caractéristiques d'un bon cadenas.
- Envisagez la possibilité de vous procurer un système de verrouillage pour les roues et la selle ou remplacez les déclencheurs rapides par des boulons et écrous.

Support et endroit

- Privilégiez les supports prévus pour le verrouillage des vélos.
- Attachez le cadre avec la roue avant sur le support. Ne verrouillez jamais une roue seule.
- Si votre roue avant est munie d'un levier pour l'enlever rapidement, retirez-la et verrouillez cette dernière avec votre roue arrière et le cadre, et ce, directement au support prévu à cet effet.
- Choisissez un endroit bien éclairé et à la vue de tous, où verrouiller votre vélo afin de rendre la tâche du voleur plus ardue.
- Évitez de verrouiller votre vélo au même endroit plusieurs jours consécutifs sans surveillance.
- Prenez l'habitude de verrouiller votre vélo à votre domicile.

Identification du vélo

- Prenez en note les caractéristiques de votre vélo, soit : la marque, le modèle, le numéro de série, le style, le nombre de vitesses, la couleur, l'année de fabrication et toute autre particularité permettant de la reconnaître.
- Enregistrez et identifiez votre vélo à l'aide de la plateforme Garage 529 afin de prévenir le vol et le recel de vélos.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UN VOL

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez le 310-4141 ou *4141 (téléphonie cellulaire)
- Service de police local

En terminant, la Sûreté du Québec vous rappelle d'être prudent en tout temps et vous souhaite bon été!



QUAD ET AUTOQUAD

LA SÛRETÉ DU QUÉBEC VOUS INFORME

SAVIEZ VOUS QUE... LVHR (QUAD)



- L'âge minimal pour conduire un véhicule hors route est de 16 ans (450 \$)
 - Certificat de formation de la FQCQ obligatoire pour les conducteurs âgés de 16 et 17 ans (450 \$)
 - Le conducteur doit avoir un permis de conduire valide et respecter les conditions et limitations de celui-ci (350 \$)
 - Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour les occupants d'un autoquad (250\$)
 - Le conducteur ne peut circuler sur un chemin public sans autorisation (350 \$)
 - Le conducteur ne peut circuler sur un chemin privé / terre sans permission du propriétaire (350 \$)
 - Le conducteur doit respecter la signalisation (250\$)
 - Le quad doit être immatriculé (350\$) et assuré responsabilité civile 1 million (250\$)
 - Le conducteur doit s'assurer d'être en possession des documents obligatoires (250\$)
 - Le système d'échappement doit être conforme aux normes réglementaires (350\$)
 - La limite de vitesse maximale en sentier est de 50 km/h
 - Il est interdit de conduire avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue
-
- *La plaque d'immatriculation d'un QUAD doit être fixée à l'arrière .*
 - *La vignette de droit d'accès aux sentiers de la FQCQ doit être collée à gauche, à l'avant du quad ou de l'autoquad.*

(2024-04-26)

L'Autre-Toit du KRTB

Maison d'hébergement pour les femmes du KRTB et leurs enfants



Nous sommes là pour vous
24h/24h | 7 jours/semaine

Pour votre information ou demande d'aide

418 854-7160

S.O.S. Violence conjugale
1 800 363-9010

LaFabrik aux Souvenirs...

LaFabrik aux Souvenirs...

Le Passé au présent.

Bijoux Cinéraire
lafabrikauxsouvenirs@gmail.com

Jackye Laplante
5 Rue Michaud
Saint-Antonin
G0L 2J0 P.QC

∞

418-874-6360
lafabrikauxsouvenirs@gmail.com

 **Les Produits Forestiers
Lavoie**

954, route 185
Saint-Antonin (Qc)
Tél.: **418 862-2549**

info@produitsforestierslavoie.com
www.produitsforestierslavoie.com

- Bois franc
- Pin blanc • Pin rouge
- Cèdre blanc • Cèdre rouge
- Bois exotique

Aussi disponibles :

- Lambris • Moulures
- Isolant écologique
- Revêtement extérieur pré teint
- Produits de finition pour le bois
- Tôle

Lave-auto

Saint-Antonin



Bénéficiez d'un lave-auto sans contact

Heures d'ouverture 6h à 23h / 7 jours sur 7

Un lavage régulier évite
la rouille causée par
le calcium et l'humidité

80, rue Principale, Saint-Antonin (voisin du Tim Hortons)



**LES EXCAVATIONS
RÉAL BOSSÉ INC.**

Gilbert Bossé, propriétaire

Licence R.B.Q 8001-0408-55

LOCATION DE MACHINERIE • FOSSE SEPTIQUE
CHAMPS D'ÉPURATION • PLAN ET DEVIS POUR CHAMP
D'ÉPURATION ET DE SOL • TERRE JAUNE & NOIRE
GRAVIER 0-3/4 • DÉNEIGEMENT

1030, Route 185 • Saint-Antonin • G0L 2J0
Tél: 418 863-6842 • Cell.: 418 868-9166 • Fax: 418 863-5313

GARAGA®

Pour votre porte de garage, faites affaires avec les vrais experts !

**PORTE
MULTY**

VENTE - INSTALLATION
RÉPARATION
939, chemin Rivière-Verte,
St-Antonin
(418) 605-9019
portemulty.com
RBQ: 5685-7444-01

**GARAGA®
EXPERTS**

 **CONSTRUCTION
Z. A. M.^{inc.}**
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Tél.: 418 714-5001

Propriétaire : Marco Chouinard
construction-z-a-m@hotmail.com
51, du Couvent • Saint-Antonin
(Québec) G0L 2J0
RBQ: 5613-7680-01

Constructions neuves
Rénovation intérieure
et extérieure, toiture
Plancher à l'époxy
Fondation
Polissage de béton
Dalle de béton
Vente de portes & fenêtres

Système intérieur
Divisions métalliques
Pose de gypse
Tirage de joints
Plafonds suspendus

Équipe d'animation locale de la PASTORALE



La Confirmation est vendredi le 7 juin à 19:30.

Nous tenons à remercier toutes les familles qui ont participé aux rencontres intergénérationnelles de cette année. Nous sommes toujours contents de vous voir. Surveillez le bulletin du mois de septembre pour savoir quand sera notre rencontre d'information pour les nouvelles familles. Vous pouvez aussi envoyer un courriel au malenfantm@hotmail.com pour vous inscrire ou poser vos questions. Pour les familles déjà inscrites, vous recevrez un courriel à l'automne.

Bon été, *Comité de formation à la vie chrétienne*

Dimanche 16 juin 2024

Bonne fête des pères!

Papa, tu es mon roi...

Un père, quand on est petit
C'est une force qui rugit
Mais son cœur, tout au fond
Ronronne comme un chaton...

On croit qu'il sommeille
Mais prudent il veille
À guider, protéger,
Puis, éloigner les dangers...

Un père, aujourd'hui j'ai compris
C'est un ami, un arbre, un abri,
Sur lequel on se fie, on s'appuie
Quand il pleut dans la jungle de la vie.

Merci papa d'être là!
Tu seras toujours mon roi!

Célébration Country

Dimanche, le 30 juin 2024 à 9h30

À l'église de St-Antonin

Oui... n'oublions pas ce beau rendez-vous. Tout comme les années antérieures, cette messe dominicale sera célébrée à l'église... Toujours aux couleurs et au rythme du Country. Afin de faciliter la participation à la parade, la messe aura lieu exceptionnellement à 9h30.

Nous vous attendons en grand nombre, les cowgirls et cowboys, les représentants de notre ville et toute la population de St-Antonin et d'ailleurs.

Soyons au rendez-vous! Bon festival!

Votre comité « prière et célébration »

Dimanche le 16 juin 2024

Lors de cette journée, après la célébration dominicale, nous manifesterons notre reconnaissance à toutes les religieuses de l'Enfant Jésus qui ont œuvré depuis 1954 à St-Antonin. Votre présence en grand nombre serait très appréciée pour leur dire « MERCI » pour tout leur dévouement auprès de nous.

Votre comité « prière et célébration »

Partenariat entre la Fabrique de St-Antonin et la Fondation Maurice Tanguay

Pour l'année 2024, la Fabrique de St-Antonin devient ambassadrice pour la vente de billets de la maison de la Fondation Maurice Tanguay. En choisissant la Fabrique de St-Antonin comme vendeur, vous contribuez à soutenir la Fondation Maurice Tanguay qui œuvre auprès d'enfants qui nécessitent des besoins particuliers et vous contribuez, par la même occasion, à soutenir la Fabrique de St-Antonin. En devenant ambassadrice pour la cause, la Fabrique de St-Antonin recevra un montant équivalent à 15% du montant des ventes qu'elle réalisera. Comme la pratique religieuse est en baisse et que de moins en moins de personnes contribuent à la capitation, ce partenariat permettra d'amasser des fonds pour aider à défrayer les dépenses occasionnées par le maintien des services liturgiques et l'entretien des bâtiments. Nous espérons donc que vous participerez en grand nombre à cette levée de fonds.

Voici les modalités pour l'achat des billets :

- Vous pouvez acheter des billets version papier au presbytère. OU
- Vous pouvez aussi acheter des billets en version électronique à partir du lien suivant et en prenant soin d'indiquer **fabstantonin** dans la section « **vendeur** »:

[https://fondationmauricetanguay.com/panier/?
ref=fabstantonin](https://fondationmauricetanguay.com/panier/?ref=fabstantonin)



Une fois sur le site, vous aurez accès à trois formules différentes soit : 10\$ pour une chance, 20\$ pour trois chances et 100\$ pour vingt chances.

Le premier tirage a eu lieu le 26 avril et 5 finalistes ont été tirés. Le prochain tirage qui permettra de déterminer les prochains 10 finalistes aura lieu le 6 septembre 2024. Ces 15 finalistes participeront au grand tirage de la maison Tanguay qui aura lieu le 15 septembre 2024. À noter que pour le grand tirage, le gagnant pourra choisir entre la maison, d'une valeur de 1 000 000\$ ou un prix de 750 000\$ en argent.

Si vous avez des questions, communiquez avec Jolyne au presbytère de St-Antonin, 418-862-4301.

PAROISSE DE SAINT-ANTONIN

Presbytère : 290, rue Principale, Saint-Antonin

Téléphone : 418-862-4301

fabriquestantonin@videotron.ca

[Fabrique de Saint-Antonin](#)

ENTRETIEN DG
PELouse NETTOYAGE TAILLE DE HAIES

ESTIMATION GRATUITE

Prop: David Guillemette
418 551-9662

- TAILLE DE HAIES ET ARBUSTES
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- RAMASSAGE DES FEUILLES
- SERVICE DE ROTOCULTEUR
- TONTE DE PELOUSES
- BALAI MÉCANIQUE
- ÉLAGAGE
- ET PLUS ENCORE!

RÉNOVATION SPB INC.

Licence R.B.Q. 5684-2081-01

Entrepreneur spécialisé Rénovation résidentielle

- Toitures
- Finition extérieure
- Finition intérieure
- Portes et fenêtres
- Céramique, Pierre
- Déco

Steeve Bélanger **418-894-8952** Patrick Gagnon **418-894-8925**

2123, 1^{er} rang, Saint-Antonin (Qc) G0L 2J0

Nous offrons un service de pose:

- Céramique
- Mosaïque
- Dossieret
- Pierre décorative
- Douche 100% imperméable
- Déco, plancher et plus

renovationspbinc@hotmail.com

MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

C.P. 934
169 rue Lafontaine

Rivière-du-Loup
info@m-a-rioux.qc.ca
www.m-a-rioux.qc.ca

Succursale
3, rue Jean, Saint-Antonin
418-862-2668
418-867-4493

NOUVEAU
UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE
À RIVIÈRE-DU LOUP

UN LIEU SÉCURITAIRE POUR TOUS, ENTRE AUTRES POUR...

- ✓ des parents lors d'échange d'enfants en garde partagée
- ✓ échanger de la marchandise achetée en ligne

Lieu: 310 rue Saint-Pierre,
Rivière-du-Loup
(Stationnement de la MRC de
Rivière-du-Loup)

- 2 cases disponibles 24/7
- surveillance par caméra en permanence

Savannah Coiffure
Marie-France Rioux
Conseillère Indépendante
Maquillage - Épilation sourcils

825, 1^{er} Rang
Saint-Antonin, G0L 2J0
Cell. 418-860-0971
savannahcoiffure@outlook.com
<http://MarieFranceRioux.arbonne.com>

Josée DESIGNER D'INTÉRIEUR

À Saint-Antonin
Sur rendez-vous au **418-860-0024**
www.joseecarondesigner.ca



Soyez préparé avant de partir en voyage

Faites confiance à notre équipe de pharmaciens et d'infirmières pour faire votre évaluation de vaccination en vue de votre prochain voyage.*

* Des frais peuvent s'appliquer.



Didier Rioux et Karine Laroche
Pharmaciens-propriétaires affiliés à **uniprix**
78a, rue Principale, Saint-Antonin
418 605-1545

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.



LA BILLETTERIE EST MAINTENANT OUVERTE !

Le **15e Festival** Country Saint-Antonin présenté par **Budweiser et Promutuel Assurances**, sera du **28 au 30 juin 2024** !

Les billets pour cette 15e édition sont maintenant disponibles. Nous profitons de cette occasion pour vous inviter à donner votre nom pour faire du **bénévolat**. Vous pouvez communiquer avec nous via notre page Facebook ou Steeve Roy (418-860-8784) pour de plus amples informations.

PRÉVENTE BILLETS RÉSERVÉS

La prévente de billets est maintenant commencée ! Vous pouvez vous les procurer sur notre site internet :
www.festivalcountrystantonin.com

PROGRAMMATION

Rodéos le vendredi et le samedi soir, place des Jeunes pour les enfants et d'excellents spectacles dont Bon Jovi Xpérience et Génération Country le vendredi soir et Blue Ridge Band et Merle Marlow Band le samedi soir sous le grand chapiteau Desjardins ! Ne manquez pas la traditionnelle messe country dimanche à 9h30 à l'église.

La programmation complète est disponible sur notre site internet.

NOUVEAUTÉS !

Dès 10h, le dimanche, vous pourrez assister au Gymkhana avec AERM. À 13h, un gala de lutte avec la RWL vous sera présenté sous le grand chapiteau. On vous attend en grand nombre !

Bon rodéo et bon festival à tous !

Les membres du Festival Country Saint-Antonin

INFORMATION SUR L'OFFRE DE TRANSPORT VAS-Y INC.

Voici quelques précisions afin de compléter votre inscription et ainsi bénéficier de cette offre.

1 - Contacter Transport Vas-Y inc. Pour effectuer votre inscription

Dans un premier temps, vous devez contacter Transport Vas-Y inc. par téléphone au numéro 418-862-8005 afin de procéder à votre inscription. Les ressources de l'organisme sauront bien vous informer sur leur offre de service et le fonctionnement. Vous pouvez aussi obtenir plus d'informations sur le site internet au www.transportvasy.qc.ca ** Inscription obligatoire pour prendre le transport **

2 - Lors de votre prochaine visite à la Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup

Une fois vos transactions effectuées à la Caisse, vous devez vous rendre à l'accueil afin d'obtenir deux billets vous permettant vos déplacements.



RAPPELS PRINTANIERS



Bien que la Ville de Saint-Antonin n'ait pas de règlement encadrant les déplacements félin, nous invitons les propriétaires de chats à faire en leur possible pour maintenir leur chat sur leur territoire. La Ville reçoit des plaintes à l'effet que de nombreux chats en libertés font leurs besoins dans les jardins et les platebandes de résidents. Merci de veiller à vos belles bêtes!

L'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papier est interdit à l'été 2024 pendant les jours suivants :

24, 28, 29 et 30 juin

1er, 13 et 14 juillet

31 août

1er, 2, 7 et 8 septembre



RAPPELS PRINTANIERS



FOSSES SEPTIQUES

CONSIGNES ET HORAIRE POUR LA COLLECTE DES FOSSES SEPTIQUES À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DESSERVIS PAR DES FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

Pour toute demande d'information, contactez l'Hôtel de ville.

- Identifier votre numéro civique et vous assurer qu'il soit bien visible de la rue;
- Les couvercles habituellement doivent être dégagés de 10 cm sur le pourtour afin de les basculer sans difficulté sans les endommager;
- Les fosses avec les capuchons doivent être dévissés mais non enlevés;
- Enlevez le mobilier ou autre structure placé sur les couvercles et dégarez les installations bloquant l'accès aux couvercles (structure de patio, tables, pots de fleurs, etc.) ;
- Laisser les barrières ouvertes et placez des repères visibles pour localiser l'installation ;
- Tenir à l'écart et à distance sécuritaire les animaux domestiques ;
- Si votre installation est de type "Bonest", informez votre Ville rapidement car la pompe ne doit pas être en fonction lors de l'opération de vidange ;
- Les propriétaires ou occupants ne sont pas tenus d'être présent lors des opérations de vidange.

POUR LES RÉSIDENCES ET CHALET

Pour l'année 2024, comme par les années passées, la compagnie CAMPOR ENVIRONNEMENT INC. effectuera son service de vidanges de fosses septiques pour les propriétaires situés du CÔTÉ EST de l'autoroute 85 (Chemin de Rivière-Verte, Chemin Lavoie, Route de la Station, Route des Roches, ect.)

Si des contribuables ont besoin de services supplémentaires ou que certains propriétaires ne peuvent attendre à cette période, nous vous demandons d'appeler à l'Hôtel de ville au numéro 418-862-1056 poste 211.

Semaine	Rue Saint-Antonin	Semaine	
Chemin de Riv-Verte	27 mai au 31 mai 2024	1 ^{er} Rang	10 juin au 14 juin 2024
3 ^e Rang	27 mai au 31 mai 2024	Rue des Érables	10 juin au 14 juin 2024
Chemin de la Rivière-du-Loup	27 mai au 31 mai 2024	Chemin du Lac-Bérubé	10 juin au 14 juin 2024
Rue du Carrefour	27 mai au 31 mai 2024	Rue du Couvent	10 juin au 14 juin 2024
Rue Principale	27 mai au 31 mai 2024	Rue de la Chevauchée	10 juin au 14 juin 2024
Rue Des Cornes	3 juin au 7 juin 2024	Rue des Samares	17 juin au 21 juin 2024
Rue Willie	3 juin au 7 juin 2024	Chemin Maurice-April	17 juin au 21 juin 2024
Route des Roches	3 juin au 7 juin 2024	2 ^e Rang Est	17 juin au 21 juin 2024
Chemin du Canton	3 juin au 7 juin 2024	Route de la Station	17 juin au 21 juin 2024
Route Clara	10 juin au 14 juin 2024	Chemin des Chalets	17 juin au 21 juin 2024
Rue Juliette	10 juin au 14 juin 2024	Chemin du Lac	17 juin au 21 juin 2024
Chemin Viel	10 juin au 14 juin 2024	Rue de l'Avenir	17 juin au 21 juin 2024
Chemin Lavoie	10 juin au 14 juin 2024		



FINISSANTS DE L'ÉCOLE LANOUETTE

BRAVO À NOS FINISSANTS DE 6 IÈME ANNÉE !!

***Bon été à vous tous et profitez de toutes vos
journées de congé scolaire***

Les élèves de Mme Michelle Malenfant

Tommy Beaulieu
Evelyne Blier
Lorie Bossinotte
Philip Brousseau
Annabelle Carrier
Justin Castonguay
Marilou Charest
Camille Laplante
Ludovik Laplante
Alexia Label
Nicolas Leblanc
Léanne Levasseur
Mélia Levesque
Elyot Matter
Anaïs Michaud
Hayden Morneau
Alyssa Paré
Ély Pelletier
Éliott Plourde
Logan Richard
Laurie Simard
Matis St-Jean
Loïc Turcotte
Benjamin Visvikis

Les élèves de Mme Mélanie St-Pierre

Kelly April
Megan April
Gabrielle Bastille
Justin Beaulieu
Loïc Beaulieu
Marilou Belzile
Mathew Bourdages
Mérédith Caron
Annaëlle Chouinard
Zachary Côté
Marianne D'Anjou
Louka Duchesne
Arnaud Fortin
Livia Fortin
Camille Gagné
Noah Laflamme
Lukas Lévesque
Nathan Levesque
Lucas Marceau
William Morin
Florence Paradis
Noémie Pelletier
Lohan Rousseau
Camille Tremblay

Les Verres B. Ouellet

ACCREDITÉ POUR TOUTES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Cell.: 418 894-4057
Bur.: 418 868-1803

Bernard Ouellet, propriétaire

INSTALLATION ET RÉPARATION • TAILLE DE VERRE SUR MESURE
AUTO • CAMION • MACHINERIE LOURDE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

37, RUE DU COUVENT, SAINT-ANTONIN, QUÉBEC, G0L 2J0

PLOMBERIE PASCAL DUMAIS
(Anciennement Plomberie Georges Roy)

Saint-Antonin 418 862.9593
Saint-Philippe 418 498.3071

PLOMBERIE COMMERCIAL CHAUFFAGE AGRICOLE MULTI RÉSIDENTIEL
RÉSIDENTIEL TRAITEMENT D'EAU SERVICE URGENCE 24H
ENTRETIEN BÂTIMENT INSTITUTIONNEL ASPIRATEUR CENTRAL
PLANCHER RADIANT SERVICE CONSEIL GESTION DES EAUX (PROJET LEED)
plomberiepascalduMais.com

Eucalyptus
Ateliers d'Arts Plastiques
Offerts à St-Antonin, QC
Groupe enfants et groupe adultes
slalancette2013@gmail.com
Téléphone: 418 867-2216

Sylvie Lalancette

Pour connaître les offres d'atelier, suivez-moi sur FB: [facebook.com/AtelierEucalyptus](https://www.facebook.com/AtelierEucalyptus)

Les Ateliers sont donnés au sous-sol du centre Réjean-Malenfant

DÉPÔT DE VÊTEMENTS pour collecte
FRIPERIE ANGÉLIQUE au 735-J Chemin Rivière-Verte

Nettoyeur Couturière Plus

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup, QC G5R 4Y1
418 862-0606

Couture
- Altérations, réparations
- Bas de pantalons *Service rapide
- Ajustements de vêtements

Nettoyage
- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valences
- Nettoyage à sec et buanderie *Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

EMBELLISSEMENT RIVIÈRE-DU-LOUP
Licence RBO : 2412-6245-07
418 862 0203

- Aménagement paysager • Excavation en tout genre
- Mini-pelle mécanique • Installation septique
- Transport de gravier • Transport de machinerie par fardier

409-B, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec G5R 6B3
Tél.: 418 862-0203
www.embellissement-riviere-du-loup.com • Courriel : info@embel-rl.com

GARAGE M. Fournier inc.

Pascal Lévesque
Propriétaire

Garage M. Fournier Inc.
828, ch. Rivière-Verte
Saint-Antonin, QC G0L 2J0

Tél.: 418 862-7328

NAPA AUTOCARE

RESTO GRAND ARRÊT SAINT-ANTONIN
Dépanneur Couche-Tard

Couche-Tard

960, route 185
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Téléphone : 418.862.8108
Télécopieur : 418.867.8182

Marie-Josée St-Pierre, gérante du dépanneur
Marc Beaudoin, gérant du restaurant

IRVING

Manoir Saint-Antonin

16, route de l'Église, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

418 605-1829 poste 100 | manoir.st-antonin@videotron.ca



Le Manoir Saint-Antonin est une résidence moderne de 30 grands appartements (3 1/2 et 4 1/2) pour personnes autonomes ou personnes en légère perte d'autonomie.

Vous voulez profiter d'un appartement moderne ? Venez nous visiter !

Saisissez l'opportunité et choisissez une vie en collectivité en toute sécurité, avec services.

Pour information et réservation, vous pouvez contacter :
Gaétan Michaud au **418-868-4768** ou Louise L. Nadeau au **418-867-1561**.
Visites sur rendez-vous.

OFFRE D'EMPLOI

Manoir Saint-Antonin

16, route de l'Église
Saint-Antonin, Québec G0L 2J0

Titre du poste : Surveillant/concierge

Poste permanent à temps plein : 40 heures/semaine ;
travail de soir et nuit, 1 fin de semaine sur 2

Description de tâches : Nettoyer et désinfecter l'ameublement, les équipements et les planchers des aires communes, effectuer les travaux d'entretien et de réparations à l'intérieur et à l'extérieur de la résidence, effectuer les travaux d'entretien saisonnier (grand ménage, lavage des vitres, système de chauffage, etc...), assurer la sécurité des résidents, être en possession du téléphone de garde afin de répondre aux urgences des résidents et aux alarmes en tout temps, surveiller le va-et-vient des visiteurs pour assurer le bien-être et la sécurité des résidents, identifier les besoins en fourniture et en outillage, travailler en étroit collaboration avec la Direction.

Exigences : Formation RCR, polyvalent, ponctuel, honnête, responsable

Personne à contacter :

Louise L Nadeau, relations humaines

418-605-1829 poste 100

Faire parvenir votre c.v.:

manoir.st-antonin@videotron.ca



**AVEC VOUS,
PRÈS DE VOUS**



AMÉLIE DIONNE

DÉPUTÉE DE RIVIÈRE-DU-Loup-TÉMISCOUATA
(INCLANT LES BASQUES)
ADJOINTE GOUVERNEMENTALE
DE LA MINISTRE DU TOURISME

418 868-0822
320, boul. de l'Hôtel-de-Ville, bur. 105
Rivière-du-Loup, QC G5R 5C6
amelie.dionne.rdtl@assnat.qc.ca



Fête de la famille

Activités gratuites pour la famille et diner sur place.

Réserver

votre 8 juin de 11h00 à 16h00

Centre communautaire Michel-Desrosiers



SAVIEZ-VOUS QUE

Un terrain de pétanque est disponible pour les citoyens



Il est situé à l'arrière du local des jeunes, à côté du terrain de croquet.

Les citoyens peuvent l'utiliser gratuitement tous les jours pendant la saison estivale.

NOUVEAU!

Un citoyen s'est proposé à l'entretien du terrain à l'été 2024.

Il invite les gens qui souhaitent jouer ou essayer cette activité, à se présenter les soirs à 18h00 durant la période estivale.



Saint-
Antonin

CAMP DE JOUR ACCOMPAGNATEUR SPÉCIALISÉ ADULTE 18 ANS ET PLUS

PROFIL

- Expérience ou études auprès de personnes à besoins particuliers
- Être bienveillant, avoir une facilité d'adaptation et de collaboration
- Expérience en animation, loisirs ou avec les enfants sont des atouts

AVANTAGES

- Travailler du lundi au vendredi de jour et avoir tes week-ends
- Profiter du soleil et te garder en forme
- Avoir une gang pour l'été et devenir une superstar pour les enfants
- Avoir un nom original pour l'été
- Avoir une expérience enrichissante dans ton domaine



ÉCHELLE SALARIALE SELON EXPÉRIENCE

MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@stantonin.ca

STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@stantonin.ca



Formulaire demande d'accompagnateur

Afin d'établir les besoins d'accompagnement spécialisé pour le camp de jour de l'été, la ville de Saint-Antonin vous demande de remplir le formulaire préparatoire. Ce formulaire peut être complété par un intervenant qui connaît les besoins particuliers de l'enfant.

Ce formulaire ne confirme pas l'inscription au camp de jour. Un suivi vous sera fait à la suite de l'analyse et selon la disponibilité des ressources. Le fait de nous le retourner le plus rapidement possible augmente nos chances de pouvoir trouver les ressources adéquates.

Pour être admissible au service d'accompagnement, l'enfant doit :

Être une personne ayant des besoins particuliers;

- Avec diagnostic ou en processus d'évaluation, ou;
- Qui bénéficie d'un plan d'intervention, ou :
- Qui a besoin du soutien d'un adulte afin de :
 - ✓ Gérer ses émotions (anxiété, impulsivité, etc.) ou;
 - ✓ Communiquer ses besoins ou;
 - ✓ Entrer en relation adéquatement avec ses pairs ou;
 - ✓ Participer activement à un jeu de groupe ou;
 - ✓ Comprendre et respecter une consigne ou;
 - ✓ Répondre à ses besoins d'hygiène ou;
 - ✓ Utiliser une aide technique (pictogrammes, fauteuil roulant, matériel adapté, etc.);

Si vous souhaitez valider la nécessité et la pertinence de remplir ce formulaire, il est possible de contacter la coordonnatrice aux loisirs, responsable des camps de jour : Maude Boucher 418-862-1056 poste 217

Télécharger le document d'information et le formulaire à compléter sur le site Internet de la Ville : http://ville.saintantonin.qc.ca/citoyens/?id=ant_camp_de_jour (Section Citoyens – Jeunes antonien.nes – Camp de jour)



NOMINATIONS AU DÉFI OSENTREPRENDRE 2024

Le service des loisirs tient à souligner deux entrepreneurs en pleine croissance et contributeurs à notre offre de service de camp de jour depuis l'été 2023, soit Mélissa Fortin de Saint-Antonin et Mikael Landry de Rivière-du-Loup.

Nous souhaitons souligner leurs nominations au défi OSEntreprendre 2024 et nous sommes fiers de les compter parmi notre équipe de camps de jour depuis l'été 2023 et de retour pour l'été 2024, pour offrir des activités hebdomadaires aux les enfants.



Mikael Landry Scène'Art a reçu le prix coup de cœur local « Flexipreneur ».

Passionné des arts de la scène, il possède tout le dynamisme pour vous convaincre. Au camp, l'« Impro » offre des moments aux jeunes de s'exprimer librement par leur imagination, par de l'initiation et de la découverte des arts de la scène, adapté selon les groupes d'âge.

Mélissa Fortin a reçu le prix spécial « Entrepreneuriat féminin » et le lauréat régional « Volet création d'entreprise », catégorie *Services aux individus*. De plus, elle représentera la région du Bas-St-Laurent lors du gala national.

Mélissa a une passion pour l'alimentation et le bien-être. Elle est naturopathe, technicienne en diététique et professeure de yoga, ce qui lui permet d'apporter une expertise globale. Elle est investie auprès des femmes et dans sa communauté antoninienne. Au camp, elle fait découvrir aux jeunes, la respiration et le calme, par son histoire de yoga koala et sa magie.



L'équipe du service des loisirs souhaite encore féliciter ces deux entrepreneurs locaux et une bonne chance à Mélissa le 12 juin 2024 lors du Gala des Grands Prix Desjardins au Palais Montcalm à Québec!

Maude et Stéphane



Saint-Antonin

SALLES DISPONIBLES POUR LOCATION

Centre Réjean-Malenfant

Centre Sportif

Centre C. Michel-Desrosiers

Gymnase école Lanouette

Pour réservation, contactez Andrée Thériault

418-862-1056 # 211

305, rue Principale

21, rue Pelletier

712, Chemin R-Verte

18, rue du Couvent

**Bonne fête
DES PÈRES !**

PASSEZ DU
BON TEMPS
AVEC VOS
AMOURS



**Heureuse
Saint-Jean Baptiste!**



*Notez que le
bureau sera
fermé le
lundi 29 juin.
Bonnes
célébrations!*



**ALERTES ET
NOTIFICATIONS
DE MASSE**

ÊTES-VOUS INSCRIT ?

Inscrivez-vous dès maintenant si ce n'est pas déjà fait, pour être mieux informé. Remplissez le formulaire sur notre site en appuyant sur le bouton Alertes et notifications de masse (www.ville.saintantonin.ca).

IMPORTANT!

COMMUNICATIONS DE LA VILLE

Étant donné la fin de la distribution des publisacs, la Ville a établi un plan d'action afin de poursuivre les communications locales :

- Distribution de bulletins dans des points de services ;
- Abonnement annuel livré par la poste ;
- Création et diffusion d'infolettres ;
- Site web et réseaux sociaux.

Pour de plus amples informations, contactez Karine Vincent, agente de développement à la Ville de Saint-Antonin, à l'adresse suivante : devcom@stantonin.ca ou par téléphone au 418-862-1056 # 218

RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-1056

Maire, Michel Nadeau	# 215
Directrice générale, Nancy Dubé	# 213
Trésorière, Gabrielle Thibault	# 212
Secrétaire au greffe, Andrée Thériault	# 211
Directeur des travaux publics, Carlo Brousseau	# 221
Inspectrice en bâtiment, Yolaine Lebel	# 216
Directeur de l'urbanisme, Éric Lemieux	# 219
Consultant en urbanisme, Paul Pelletier	# 219
Directeur du service des loisirs, Stéphane Bourassa	# 220
Coordonnatrice aux loisirs, Maude Boucher	# 217
Directeur du service incendie, Yvan Rossignol	# 224
Adjointe à la direction et à la trésorerie, Chantal Bouchard	# 234
Secrétaire perception taxes, Andrée Roy	# 210
Bibliothèque, Sylvie Ratté	# 225
Agente de développement, Karine Vincent	# 218